de Stromboli n'était que le prélude d'une plus considérable encore et plus glorieuse à la fois pour Duquesne. Cet héroïque marin, après s'être réparé et renforcé, sortit du port de Messine, à la fois pour favoriser l'arrivée de nouveaux convois que l'on attendait de France et pour s'opposer aux projets que l'on attribuait à l'ennemi sur Agosta. A la nouvelle de la sortie de Duquesne, Ruyter alla bravement au-devant de lui, avec son escadre renforcée de celle de don Francisco Freyre de la Cerda. Les deux rivaux se découvrirent l'un l'autre dès le 21 avril 1676, et, le 22, ils arrivèrent en présence, Duquesne avec trente vaisseaux de guerre et huit brûlots, Ruyter avec vingt-neuf vaisseaux, neuf galères et quatre brûlots. L'amiral français avait confié son avant-garde au chef d'escadre d'Almeiras, son arrière-garde au chef d'escadre Gabaret l'aîné, et s'était réservé pour lui-même le corps de bataille. De son côté, Ruyter s'était placé, non pas au corps de bataille, mais à l'avant-garde, plaçant les Espagnols à son corps de bataille et le vice-amiral de Haan à son arrière-garde. Ruyter arriva le premier, vers les deux heures de l'après-midi, sur la division d'Almeiras, qui soutint vigoureusement le choc. Malheureusement, un boulet de canon ayant enlevé d'Almeiras, l'indécision se mit un instant dans sa division; elle ne tarda pas toutefois à cesser, dès que le chevalier de Valbelle fut venu prendre la place de l'infortuné chef d'escadre. A ce moment, Duquesne étant venu au secours de son avant-garde, le feu s'engagea sur toute la ligne. Le *Saint-Esprit* et la *Concorde*, les deux vaisseaux amiraux, s'étant rencontrés, une lutte meurtrière et implacable s'engagea entre eux. Pendant longtemps on ne sut de quel côté la victoire allait se décider. Enfin la *Concorde*, après avoir montré dans son feu un trouble inattendu, revira de bord et se mit en pleine retraite : c'est qu'un boulet venait d'emporter le devant du pied gauche et de casser les deux os de la jambe droite de Ruyter qui, en tombant, s'était en outre blessé à la tête. « Courage, mes enfants, courage! » cria-t-il en tombant. L'avant-garde hollandaise s'étant retirée du combat dès ce moment, le corps de bataille et l'arrière-garde restèrent seuls engagés avec l'arrière-garde française. Enfin le vice-amiral de Haan, après des efforts désespérés, rallia le reste de l'armée hollandaise à la tombée de la nuit et rentra avec elle à Syracuse. Duquesne resta jusqu'au lendemain matin, tous ses fanaux allumés, sur le lieu de son triomphe; puis il alla provoquer les ennemis dans le port où ils s'étaient réfugiés, sans les décider à en sortir. Telle fut cette grande victoire de l'Etna ou du mont Gibel, qui consacra définitivement la gloire maritime de Duquesne: Ruyter mourut sept jours après des suites de sa blessure. Le 28 mai 1676, le vice-roi de Sicile, Vivonne, sortit de Messine avec Duquesne, toujours monté sur le *Saint-Esprit*, pour aller attaquer les flottes combinées de Hollande et d'Espagne jusque dans le port de Palerme, où elles étaient massées. Le 31 mai, la flotte française arriva en vue de Palerme; le lendemain, la flotte hispano-hollandaise sortait de la ville, et le 2 juin la bataille s'engageait; elle ne demeura pas longtemps incertaine. Bientôt douze vaisseaux hollandais et espagnols, incendiés par les brûlots de Duquesne, sautaient avec les amiraux de Haan, don Diego d'Ibarra, don Francisco Freyre de la Cerda, Florès et tous ceux qui les montaient. Les Français n'eurent que des pertes relativement insignifiantes. En revenant, Duquesne rencontra la *Concorde*, qui ramenait en Hollande les restes mortels de son glorieux rival. Loin de s'opposer à son passage, il la salua respectueusement. Louis XIV ne voulut pas demeurer en reste; il envoya l'ordre sur toutes les côtes de France de saluer au passage par des volées d'artillerie le vaisseau qui portait les restes du grand marin. Et pourtant Ruyter était protestant! On peut donc trouver étrange que Louis XIV, lorsqu'il voulut récompenser dignement Duquesne de ses services, lui ait demandé d'abjurer sa religion pour le catholicisme, mettant à ce prix sa faveur et le bâton de maréchal. « Vous êtes protestant, monsieur Duquesne, » lui dit Louis XIV pour lui faire comprendre que cette qualité seule s'opposait à ce qu'il reçût cette haute distinction. « Oui, Sire, répondit le rude marin, mais mes services sont bons catholiques, » et Duquesne, dont le caractère était à la hauteur de la bravoure, refusa noblement et reçut, pour toute récompense, le domaine seigneurial du Bouchet, près d'Etampes, érigé pour lui en marquisat du Quesne par lettres du mois de février 1681. Deux ans plus tard, Duquesne fut chargé du commandement d'une escadre dans la Méditerranée, et brûla, dans le port même de Barcelone, un vaisseau espagnol de 60 canons. Peu après fut signée la paix de Nimègue, à laquelle n'avaient pas peu contribué les belles victoires navales de Duquesne. Le grand marin parut peu à la cour pendant la paix; il n'était pas né pour être courtisan. En 1682, il fut chargé d'aller réprimer les pirates barbaresques jusque dans Alger, leur principal repaire. Il appareilla de Toulon le 12 juillet, et fut joint aux îles Baléares par cinq galiotes à bombes que Petit-Renau amenait lui-même du Havre et de Dunkerque. Peu après, il rallia des bâtiments qui croisaient sur les côtes d'Afrique, sous la conduite de Tourville et de Léry. En arrivant devant Alger, la flotte française se trouva composée de onze vaisseaux de guerre, cinq galiotes à bombes, quinze galères et quelques flûtes et tartanes. Le 21 août, on commença à bombarder la ville sans grand succès; mais, le 30, le bombardement recommença avec un succès complet; il fut renouvelé encore, et avec le même succès, dans la nuit du 4 au 5 septembre; mais la saison devenant menaçante, Duquesne retourna hiverner à Toulon. Au mois de juin de l'année suivante, il reparut devant Alger avec son fils aîné, Henri Duquesne, et l'un de ses neveux, Duquesne-Mosnier. Il prit, cette fois, si bien ses dispositions, et les galiotes à bombes causèrent un si épouvantable dégât dans la ville d'Alger que la population tout entière se souleva et força le dey à implorer la clémence du vainqueur. Avant d'entrer dans aucun accommodement, Duquesne exigea qu'on lui rendît tous les chrétiens français, et même ceux des autres nations qui avaient été pris sur des navires portant pavillon de France. On lui en amena d'abord cent quarante-deux, au nombre desquels était un capitaine de la marine royale nommé de Beaujeu; Duquesne ayant dit qu'il savait qu'il y en avait davantage dans Alger, et qu'il n'accordait que cinq jours pour les avoir, on lui en amena encore cinq cent quarante-six, et ce fut alors seulement qu'il consentit à entendre parler de traité. La paix semblait être conclue quand, le dey Baba-Hassan ayant été tué dans une nouvelle insurrection et remplacé par Mezzo-Morto, tout fut remis en question. La flotte française recommença le bombardement, qui continua, à diverses reprises, jusqu'au 18 août 1683. Duquesne revint alors à Toulon, se proposant de reprendre la partie l'année suivante; mais Mezzo-Morto préféra se soumettre et implorer la paix. On la lui accorda, à la condition qu'il enverrait à Versailles un ambassadeur pour solliciter le pardon de Louis XIV, ce qui fut fait. L'année suivante, Duquesne fut chargé d'aller bombarder la ville de Gênes, pour la châtier d'avoir préféré l'alliance du roi Charles II d'Espagne à celle du roi. Duquesne appareilla de Toulon, emmenant à son bord le nouveau ministre de la marine, le marquis de Seignelay, et arriva devant Gênes le 17 mai 1684. Le bombardement commença dès le lendemain. Il dura tout d'abord trois jours et fit de grands ravages; puis, après quelques pourparlers sans résultats satisfaisants, il fut repris avec une nouvelle activité et accompagné d'un feu terrible de tous les vaisseaux et d'un double débarquement de matelots, conduits d'un côté par le chef d'escadre d'Amfreville, qui fut blessé grièvement, et d'autre côté par le jeune duc de Mortemart, fils de Vivonne, accompagné de Tourville et de Léry, habile et brave marin, qui trouva dans cette affaire une mort glorieuse. Le principal faubourg de Gênes fut pris et entièrement ruiné. La ville elle-même allait être dévorée par les flammes quand le vent, venant à souffler, la sauva de l'anéantissement. Cependant le feu de la flotte n'était point interrompu; il dura jusqu'à ce qu'il ne restât plus une seule bombe aux Français. On en avait lancé jusqu'à douze mille. Duquesne, après cette terrible exécution, renvoya ses galiotes, fit déposer Seignelay à Toulon et cingla vers les côtes de Catalogne, laissant à Tourville le soin de bloquer le port de Gênes avec une petite escadre, en attendant que l'on revînt bientôt bombarder de nouveau la malheureuse ville. Mais, avant qu'on eût eu encore une fois besoin de recourir à cette cruelle extrémité, les Génois firent leur entière soumission, et, sur l'ordre de Louis XIV, on vit leur doge en personne, accompagné de quatre sénateurs, venir au pied du trône de France implorer le pardon royal. On sait à ce propos que quelqu'un ayant demandé au doge ce qu'il trouvait de plus surprenant dans le merveilleux palais de Versailles, celui-ci lui répondit : « C'est de m'y voir! » L'expédition contre Gênes fut la dernière de Duquesne. Il y avait soixante ans qu'il servait son pays : il pouvait donc se flatter d'avoir conquis le droit de finir sa glorieuse vie dans le repos. Malheureusement, la révocation de l'édit de Nantes, en frappant d'exil les protestants de France, affligea l'âme de l'illustre vieillard. Ses enfants furent privés des emplois qu'ils occupaient dans l'armée et forcés de quitter la France. Lui seul, de tous les protestants français, fut excepté de la commune proscription et conserva son grade et ses honneurs. Néanmoins, Duquesne ne put supporter longtemps l'exil de ses coreligionnaires et de ses enfants. Il mourut à Paris le 2 février 1688, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Ses dernières paroles furent pour faire jurer à son fils aîné de ne pas servir contre son pays. On ne montra pas pour la dépouille mortelle du vainqueur de Ruyter le respect qu'on avait témoigné pour ses vieux jours : une sépulture honorable lui fut refusée; on n'accorda même pas ses restes à son fils aîné, Henri Duquesne, qui s'était retiré en Suisse et qui les réclamait avec instance. Henri Duquesne protesta contre une telle injure, d'abord par une inscription qu'il fit placer dans l'église d'Aubonne, au canton de Vaud; ensuite par un cénotaphe qui fut érigé sur les frontières de Genève, et sur lequel on lisait ces mots :

DUQUESNE FILS À SON PÈRE.

Ce tombeau attend les restes de Duquesne.
Son nom est connu sur toutes les mers.
Passant, si tu demandes pourquoi les Hollandais
Ont élevé un monument à Ruyter vaincu
Et pourquoi les Français
Ont refusé une sépulture au vainqueur de Ruyter,
. . . .
Ce qui est dû de respect et de crainte à un monarque
Dont s'étend au loin la puissance
M'interdit toute réponse.

De tardives réparations ont été faites à la mémoire de l'héroïque marin. Louis XVI ordonna que son portrait fût placé dans les appartements royaux. Enfin, en 1844, la ville de Dieppe éleva dans son sein à l'illustre héros qu'elle avait vu naître une statue de bronze, dont l'inauguration se fit le 23 septembre 1844, au milieu de fêtes brillantes. Le nom de Duquesne, donné en 1810 au vaisseau-école de Toulon, est resté, depuis cette époque, celui d'un des bâtiments de la flotte; c'est aujourd'hui un vaisseau à hélice de 80 canons. Une partie de la correspondance de Duquesne a été publiée par M. de Monmerqué, à la suite des *Mémoires* de Villette; l'autre est entre les mains de ses héritiers.

— Bibliogr. Consultez les ouvrages suivants : *Eloge historique d'Abraham Duquêne*, par Dagues de Clairfontaine (Paris, 1766, in-8°); *Eloge d'Abraham Duquesne*, par P. Marquez (Toulouse, 1766, in-8°); *Vie du marquis Du Quesne*, par Richer (Paris, 1783, 1817, 1835, in-12; 5e édit., Troyes, 1834, in-12); *Esquisse de la vie de Du Quesne*, par P.-J. Féret (Dieppe, 1844, in-16, portr.); *Vie de Duquesne*, par un officier de marine (Rouen, 1853, in-18; plusieurs fois réimprimé en 1 vol. in-12); *Vie de Duquesne*, édition revue par René d'Isle (Limoges, 1859, in-18); Eliacim Jourdain, *Une lettre autographe de Duquesne* (Dieppe, 1862, in-8°; extrait de la *Revue de la Normandie*); *Notice biographique et généalogique sur Duquesne et sa famille* (Paris, 1864, gr. in-8°; extrait du *Nobiliaire de Normandie*, de M. de Magny). Consultez encore : Hennequin, *Biographie maritime*; Eugène Sue, *Histoire de la marine française*; F. Chassériau, *Précis historique de la marine française*; L. Guérin, *Histoire maritime de la France*; le même, les *Marins illustres de la France*.

Duquesne (PORTRAITS DE). Le musée de Versailles possède un portrait de Duquesne peint par un artiste inconnu du XVIIe siècle. Le célèbre marin est représenté en buste, revêtu de son armure de guerre, et ayant une grande perruque à la Louis XIV. Ce portrait a été gravé par le pantographe Gavard. Un autre portrait, exécuté à l'aquarelle, figure dans la collection iconographique du cabinet des estampes, à la Bibliothèque impériale; il porte en marge cette inscription : « Le Grand Du Quesne, copié d'après un tableau appartenant à un de ses parents de la ville de Dieppe. » Ce portrait, dont l'attitude et l'arrangement rappellent le style de Rigaud, nous montre Duquesne appuyant une main sur son bâton de commandement et cachant l'autre sous un grand manteau rouge jeté pardessus sa cuirasse. Le visage, de trois quarts, est intelligent et plein de feu.

Les portraits de Duquesne gravés et lithographiés sont nombreux. Un des plus anciens est celui qui a été dessiné par Habert, d'après nature (*ad vivum faciebat*); il est peu expressif et d'une exécution très-médiocre. Le meilleur est celui qu'a gravé Edelinck : Duquesne y est représenté en buste, de trois quarts, avec une cuirasse, une cravate dont les bouts flottants sont bordés de guipure, et une grande perruque. On ne voit pas les mains. Le nez, aquilin, est très-busqué. La moustache et la mouche sont fines. Les traits ont une certaine rudesse, mais la physionomie est spirituelle et souriante. Ce portrait a été reproduit plus ou moins exactement par une foule de graveurs, notamment par Robert de Launay (en contre-partie), par Ridé (en couleur, 1787), par Voyez l'aîné, par Ficquet, par Alph. Boilly (1822), par F.-L. Couché, par Desrochers, par Landon (au trait), etc. La gravure de ce dernier indique que le portrait d'après lequel elle a été exécutée a été peint par H. Rigaud; nous ne savons sur quoi repose cette attribution; ce qui est certain, c'est que Landon n'a fait que donner le trait de l'estampe d'Edelinck. La gravure de Ficquet, qui reproduit également cette estampe, porte la mention : *Petiteau pinx.* Hesse, A. Maurin, Féret ont fait d'assez médiocres lithographies d'après la gravure d'Edelinck. Il y a encore des portraits gravés par N. Ponce (d'après C.-P. Marillier), par Pierron, par Fr. Hubert, par Pollet (d'après Raffet), etc. Sur ces derniers portraits, le nom est tantôt écrit *Du Quesne*, tantôt *Duquesne*.

Nous connaissons trois statues de Duquesne : l'une, en marbre, de 4 mètres de hauteur, sculptée par Roguier, décore la cour d'entrée du palais de Versailles; elle représente Duquesne, debout, la main droite appuyée sur un obusier et tenant un plan, la gauche montrant à l'horizon la ville d'Alger, que le célèbre marin ordonne à son escadre de bombarder; la seconde des trois statues a été sculptée par Dantan aîné (1842), pour la ville de Dieppe, patrie de Duquesne; la troisième, sculptée par De Bay père, décore la Bourse de Nantes. La statue de Roguier a été gravée au trait par Frémy, par Pigeot et par Réveil. Celle de Dantan aîné a été lithographiée par Hazé.

DUQUESNE (Henri), marin français, l'aîné et le plus distingué des quatre fils du grand Duquesne, né en 1652, mort à Genève en 1722. Capitaine de vaisseau en 1675, Henri Duquesne prit une part glorieuse aux batailles de Stromboli, d'Agosta et de Palerme. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira à Aubonne, petite ville du canton de Vaud, entre Rolle et Morges, et, malgré les sollicitations de l'Angleterre et de la Hollande, refusa de porter les armes contre la France. Quand les fils de Duquesne étaient allés chercher sur la terre étrangère la liberté de garder leur foi, leur père, trop vieux pour quitter son pays, leur avait fait promettre de ne jamais combattre leur patrie. Il le leur avait encore recommandé à son lit de mort. Les trois frères de Henri, qui tous trois avaient honorablement servi dans la marine, obéirent, comme lui, à la volonté paternelle. Dans les dernières années de sa vie, Henri Duquesne s'occupa de théologie et écrivit des *Réflexions anciennes et nouvelles sur l'Eucharistie* (1718, in-8°), livre estimé des protestants, et qui témoigne de beaucoup de savoir et de modestie.

DUQUESNE (Abraham), marin français, frère du précédent, né dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Devenu capitaine de vaisseau, il fit prisonnier, en 1683, le prince de Monte-Sarchio, général de l'armée espagnole, qu'il amena à Toulon, se conduisit brillamment l'année suivante au siége de Gênes, et reçut, en 1690, le commandement d'une expédition envoyée aux Indes. Challes en a rendu compte dans son *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales par une escadre de M. Duquesne* (La Haye, 1721, 3 vol. in-12).

DUQUESNE (l'abbé Arnaud-Bernard D'ICARD), écrivain ascétique, né à Paris en 1732, mort en 1791. Il fut docteur de Sorbonne, vicaire général de Soissons, aumônier de la Bastille. On lui doit plusieurs ouvrages de piété pleins d'onction, et qui se réimpriment encore journellement. En voici les premières éditions : *Retraite spirituelle, selon l'esprit de saint François de Sales et de sainte Chantal* (1772, in-12); *l'Evangile médité* (1773, 12 vol. in-12), livre composé par ordre de l'archevêque de Paris; *Année apostolique* (1791, 12 vol. in-12), suite de l'ouvrage précédent; les *Grandeurs de Marie* (1791, 2 vol. in-12).

DUQUESNEL (Amédée), littérateur français, né à Lorient vers 1802. Il est devenu bibliothécaire de Saint-Malo. Indépendamment d'articles insérés dans la *Revue européenne*, dans l'*Université catholique*, etc., il a publié : *Chants français* (1823); *Napoléon au mont Thabor*, poëme (1825); *Histoire des lettres; Cours de littérature comparée* (1836-1844, 7 vol. in-8°); *Du travail intellectuel en France de* 1815 *à* 1837 (1839); *Eliza de Rhodes* (1841, 2 vol. in-8°).

DUQUESNOIS (Julien), écrivain pédagogique français, né à Rennes en 1797. Il commença par être compositeur d'imprimerie, puis ouvrit un cours de langue et de déclamation. Duquesnois est l'auteur des ouvrages suivants : *Manuel de l'amateur et du lecteur* ou *Nouvelle méthode pour apprendre à manier la parole, avec des exercices de récitation intelligente et accentuée* (1841, in-8°), qui a eu de nombreuses éditions; *Fables choisies de La Fontaine*, avec notes et gravures pour la récitation (1845); *Nouvelle prosodie française à l'usage des gens du monde, etc.* (1849).

DUQUESNOY (François), sculpteur belge, né à Bruxelles vers 1594, mort à Livourne en 1642. Il est plus connu en France sous le nom de **François le Flamand**, et en Italie sous celui de **Francisco Fiamingo**. Après avoir reçu de son père, sculpteur de mérite, les premières leçons de l'art, il fut envoyé par l'archiduc Albert à Rome pour y étudier les chefs-d'œuvre de l'antiquité (1619). Le pape Urbain VIII le protégea et lui commanda un *Saint André* pour la basilique de Saint-Pierre. Richelieu, à qui il avait été recommandé par le Poussin, son ami, lui proposa de venir fonder à Paris une école de sculpture. Duquesnoy se préparait à partir lorsqu'il mourut, empoisonné, dit-on, par son propre frère, qu'il avait chassé de chez lui à cause de sa dépravation. Cet artiste, un des plus remarquables de son temps, excella surtout dans la représentation des sujets gracieux. Voici l'indication de ses principaux ouvrages : la *Justice*, statue pour la chancellerie de Bruxelles; le *Saint Jean* du château de Tervueren; *Deux anges*, au portail de l'église des Jésuites; la *Vérité* et la *Justice*, pour le frontispice de l'hôtel de ville de Hal; l'*Amour divin foulant aux pieds l'Amour profane; Silène endormi et entouré de jeunes garçons*, son chef-d'œuvre; *Apollon et Mercure*, groupe de bronze; l'*Amour taillant son arc avec un couteau*, statue de marbre commandée par les magistrats d'Amsterdam pour être offerte au prince d'Orange; la plupart des ornements du *baldaquin* à Saint-Pierre de Rome; la *Sainte Suzanne*, dans l'église Notre-Dame de Lorette à Rome; *Buste du cardinal Maurice de Savoie; Tombeau de marbre de Gaspard de Wischer*, dans l'église *De Anima* à Naples; le *Concert des anges*, grand bas-relief dans la même église; enfin on lui attribue la statue si connue à Bruxelles sous le nom de *Manneken-Pis*, considérée comme une sorte de palladium de la capitale de la Belgique.

DUQUESNOY (Jérôme), sculpteur belge, né en 1612, mort à Gand en 1654. Il était frère du précédent, qu'il accompagna en Italie, et fut également un artiste fort distingué. Ses vices honteux forcèrent son frère à le chasser de chez lui, et Jérôme en conçut un tel ressentiment qu'il ne recula pas devant un fratricide. Philippe IV, roi d'Espagne, le nomma son sculpteur en 1645. Quelques années après, Duquesnoy revint dans sa patrie, exécuta dans la cathédrale de Gand le magnifique *Mausolée de Triest*, évêque de cette ville, et fut nommé architecte et ingénieur de la cour. Arrêté à Gand en 1654, comme coupable du crime de sodomie, il fut condamné à être étranglé, puis brûlé. Cet artiste excellait surtout à reproduire les anges et les chérubins.

DUQUESNOY (Ernest-Dominique-François-Joseph), conventionnel montagnard, une des victimes de prairial an III, né à Bouvignies-Boyeffles (Pas-de-Calais) en 1748, mort par suicide le 17 juin 1795 (29 prairial an III). Moine avant la Révolution, il devint agriculteur dans son pays et se rallia aux idées nouvelles avec une énergie empreinte encore de l'exclusivisme monacal. Nommé par ses concitoyens député à l'Assemblée législative, il s'y fit peu remarquer, proposa cependant, après le 10 août, l'arrestation de toutes les personnes soupçonnées d'incivisme, proposition qui fut le premier germe de la loi des suspects. Réélu à la Convention nationale, il vint siéger à la Montagne et fut dès le mois d'octobre envoyé une première fois en mission dans le département du Nord. Dans le procès du roi, il vota la mort sans appel ni sursis, en demandant que toutes les opinions se donnassent par appel nominal, à haute voix. Dans le duel émouvant de la Montagne et de la Gironde, il se prononça avec une grande véhémence contre les girondins. Envoyé à l'armée du Nord, il donna aux soldats l'exemple de l'intrépidité en combattant à leur tête et en les guidant au feu. Mais il signala sa mission par des rigueurs qu'on a sans doute exagérées, et dont sa correspondance officielle contient plus d'une preuve. On était alors dans une situation terrible, en face de l'ennemi, enveloppé de trahisons, et Duquesnoy dut ordonner des incarcérations et renvoyer un certain nombre de suspects devant la juridiction révolutionnaire. Il était en correspondance suivie avec Joseph Lebon, son collègue et son compatriote, et il faut bien reconnaître que quelques-unes des lettres qu'il lui écrivit sont d'une grande violence. Mais il est nécessaire de se reporter au temps et de tenir compte de l'état d'exaltation dans lequel ces hommes passionnés, ces patriotes farouches et sincères avaient été jetés par la grandeur des périls publics et par la guerre à mort que faisaient à la France nouvelle les ennemis du dehors et ceux de l'intérieur. Il serait superflu, d'ailleurs, de réfuter les fables rapportées par la biographie Michaud : que Duquesnoy fit fusiller un conducteur de convois militaires parce qu'il avait aperçu une fleur de lis sur la poignée du sabre de ce malheureux; qu'il fit emprisonner plusieurs de ses propres parents; qu'il assomma à moitié une de ses cousines qui l'implorait pour quelques détenus, etc. Ces absurdes anecdotes ne reposent sur aucun fondement et ont été puisées dans de misérables pamphlets de police ou de réaction, comme la dégoûtante et inepte *Histoire des crimes de la Révolution* de Prudhomme.

Duquesnoy, malgré sa véhémence politique, était un homme honnête et bon, un ami sûr et dévoué, un père de famille et un époux attaché à ses devoirs. Il avait dans son pays des enfants qui grandissaient, une femme aimée, vivant pauvrement en un logis de fermier. Dans l'intervalle de ses missions, il était tout entier à ses fonctions de député, assidu aux séances de l'Assemblée et aux travaux des commissions, et ne fréquentant guère que deux ou trois de ses collègues, avec lesquels il se rencontrait chez son ami le citoyen Scribe, marchand de la rue Saint-Denis et patriote estimé (le père même du célèbre auteur dramatique).

Rentré dans la Convention après le 9 thermidor, Duquesnoy se prononça hautement contre les réactionnaires, fit une motion pour assurer aux pauvres la facilité d'acquérir des biens nationaux, accusa les thermidoriens de n'avoir abattu Robespierre que pour substituer leur tyrannie à la sienne, s'éleva contre les persécutions dont les meilleurs patriotes étaient les victimes, et enfin fit appel à la concorde, à la réconciliation des républicains de toutes nuances, à l'oubli du passé, à l'apaisement des haines funestes qui déchiraient la République et ne profitaient qu'au royalisme et au parti de l'étranger. On était alors au plus fort de la réaction, et le peuple, exalté par la misère croissante et par les violences de ses ennemis, se souleva et envahit la Convention dans les journées du 12 germinal et du 1er prairial an III, qui ne forment en réalité qu'un seul épisode révolutionnaire. Dans la dernière de ces deux séditions de la misère et du désespoir, Duquesnoy, suivant l'exemple de ses collègues de la Montagne, se prononça pour que l'Assemblée donnât satisfaction aux vœux populaires, par la mise en vigueur de la constitution de 93, la mise en liberté des patriotes, la répression de l'agiotage, le renouvellement des comités de gouvernement, et par des mesures énergiques pour sauver les citoyens de la famine. Il fut même nommé, dans le tumulte, membre de la commission qui devait remplacer les comités.

Mais le soir, après l'expulsion des envahisseurs et la fin de l'émeute, il se vit arracher de son siége et décréter d'arrestation, en même temps que Romme, Goujon et tous ceux dont la courageuse initiative avait peut-être sauvé la Convention dans cette malheureuse journée. Transférés au château du Taureau, sur un îlot de la mer de Bretagne, ils furent tous ramenés à Paris après quelques jours de détention et livrés à une commission militaire, qui les condamna à mort sans avoir entendu leur défense.

Ces hommes d'airain, qu'on a nommés les *derniers montagnards*, s'étaient juré de ne point livrer leur tête au bourreau, de mourir libres et fiers, comme ils avaient vécu. Au sortir de l'audience, après avoir acclamé la République, tous les six se poignardèrent, au moyen de deux couteaux qu'on avait pu leur faire parvenir et qu'ils se passaient tour à tour après s'être frappés. V. PRAIRIAL (journées du 1er), GOUJON, ROMME, etc.

Les dernières paroles de Duquesnoy avaient été : « Je désire que mon sang soit le dernier sang innocent qui coule; puisse-t-il consolider la République. Vive la République! » Il avait écrit à sa femme une lettre d'adieu aussi noble que touchante, dans laquelle nous relevons le passage suivant :

« Tâchez de conserver vos jours, afin de pouvoir faire donner à nos infortunés enfants une éducation républicaine. Rappelez-leur souvent ceci : *Ne faites jamais à un autre ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît.* »

Sa défense manuscrite est aux Archives.

DUQUESNOY (.....), général républicain, frère du précédent. Il fut employé en 1793, sous Jourdan, à l'armée de Sambre-et-Meuse. Il commandait la division connue dans l'armée sous le nom de *colonne infernale*, et la victoire de Watignies fut due en partie à son intrépidité. Envoyé contre les royalistes de la Vendée avec 20,000 hommes, il battit Charette au pont James et dans plusieurs autres affaires, mais dépassa, dans cette guerre acharnée, les ordres les plus rigoureux de la Convention, dont il s'intitulait, dit-on, le *Boucher*. S'il fallait en croire des récits évidemment exagérés, il n'eût été qu'une sorte de Carrier en épaulettes, et on l'accusa même d'avoir fait noyer des rebelles. Ce qu'il y a de certain, c'est que c'était un fougueux patriote, un héroïque soldat, et qu'il combattait constamment à la tête de ses troupes. Après le 9 thermidor, il eut l'honneur d'être destitué par la réaction. En 1796, il obtint sa pension de retraite et son admission aux Invalides, où il mourut l'année suivante, des suites de ses nombreuses blessures.

DUQUESNOY (Adrien-Cyprien), constituant et publiciste, né à Briey (Moselle) en 1759, mort en 1808. Il était, avant la Révolution, avocat et syndic provincial de Lorraine et Barrois. Nommé, par le tiers état du bailliage de Bar-le-Duc, député aux états généraux, il vint siéger à la gauche et se prononça pour les grandes réformes. Toutefois il s'attacha, paraît-il, au parti du duc d'Orléans, et demanda que ce prince fût rappelé de Londres, où il était comme exilé. Il eut une grande part à la division du royaume en départements, au décret portant qu'il n'y aurait qu'une seule Chambre, à celui qui forçait Louis XVI à sanctionner la constitution civile du clergé, et demanda que le droit de paix et de guerre appartînt, non pas exclusivement au roi, mais au pouvoir exécutif et au pouvoir législatif réunis. En général, quoiqu'il fût royaliste constitutionnel, il se montra peu favorable à la famille royale. Cependant, vers la fin de la session, il se rapprocha sensiblement du parti de la cour et se chargea, conjointement avec Regnault de Saint-Jean-d'Angély, de la rédaction d'un journal royaliste subventionné par le ministère, l'*Ami des patriotes*. Il devint ensuite maire de Nancy, fut accusé de vénalité après le 10 août et compromis par suite de la découverte des pièces de l'armoire de fer. Il jugea utile alors de redoubler de zèle patriotique, sollicita une place auprès des administrateurs du département de la Meurthe, et obtint celle de directeur de la poste aux lettres, qu'il perdit par décret du 24 août 1793, pour avoir coopéré à la dissolution du club de Nancy. Un moment emprisonné pendant la Terreur, il fut traduit au tribunal révolutionnaire après le 9 thermidor et acquitté. Il vécut alors dans la retraite jusqu'au 18 brumaire, époque où il s'agita beaucoup pour se placer dans le nouveau gouvernement.

Lucien Bonaparte, nommé ministre de l'intérieur, dut beaucoup aux conseils de Duquesnoy, auquel il avait confié une division de son département. Après sa retraite, il le fit nommer maire du Xe arrondissement de Paris, et c'est à lui qu'il s'adressa, en 1804, pour consacrer civilement son mariage avec Mme Gouberton. Duquesnoy y ayant consenti sans en prévenir le premier consul, opposé à cette union, fut destitué sur-le-champ. Déjà il avait perdu sa fortune en créant des établissements philanthropiques : cette disgrâce le privait de toute ressource; il ne put s'en consoler et alla se noyer dans la Seine, près de Rouen. On a de lui : *Recueil de mémoires sur les hospices et les établissements d'humanité*, traduction de plusieurs ouvrages étrangers (1799-1804, 15 vol. in-8°); *Histoire des pauvres, de leurs droits et de leurs devoirs*, traduction de Ruggle (1802, 2 vol. in-8°).

Il a aussi publié à ses frais la traduction des deux premiers volumes des *Recherches asiatiques* et quelques-uns des *Essais* de Rumford.

DUR, DURE adj. (dur, du-re — latin *durus*, mot dont on ignore l'origine, à moins qu'il ne se rattache au vieux nom aryen de l'arbre et du chêne : sanscrit *dâru*, *dru*, arbre; gothique *triu*, arbre, bois, tronc; grec *drus*, arbre, chêne, etc. *Durus* signifierait ainsi proprement solide comme un tronc, d'où l'acception de *dur*. Comparez le latin *robustus*, robuste, de *robur*, chêne). Ferme, solide, difficile à pénétrer, à entamer : DUR *comme marbre*. DUR *comme fer. Le porphyre est plus* DUR *que le marbre.* (Acad.) *C'est en vain que la nature avait recélé les métaux précieux dans les masses les plus* DURES. (Buff.) *Les constructions les plus saines sont de briques ou de pierres* DURES. (Maquel.) *Les arbres qui croissent rapidement ont un bois moins* DUR *et vivent moins longtemps.* (Maquel.) *Le bec de l'aigle est aigu, recourbé et* DUR *comme l'acier.* (J. Macé.)

Pauvre ignorant! Et que prétends-tu faire?
Tu te prends à plus *dur* que toi.
LA FONTAINE.

‖ Qui n'est pas tendre, qui n'est pas mou : *Pain* DUR. *Œuf* DUR. *Viande* DURE. *Un lit* DUR. *Une chaise fort* DURE.

— Fig. Rude, dépourvu de souplesse, de douceur : *Un mouvement* DUR. *Avoir les traits* DURS, *le ton* DUR, *la voix* DURE. *Ecrire des vers* DURS. *N'être qu'un* DUR *versificateur. L'hiatus le plus* DUR *est celui d'une lettre avec elle-même.* (Castil-Blaze.)

Maudit soit l'auteur *dur* dont l'âpre et *dure* verve,
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve.
BOILEAU.

D'un seul nom quelquefois le son *dur* ou bizarre
Rend un poëme entier ou burlesque ou barbare.
BOILEAU.

‖ Qui n'est pas affectueux ou sensible; qui a quelque chose d'offensant : *Prononcer de* DURES *paroles. Faire une réponse* DURE. *Se montrer* DUR *envers ses subordonnés. Avoir le caractère* DUR, *l'âme* DURE, *le cœur* DUR. *Imposer une* DURE *loi. La cour est comme un édifice bâti de marbre, je veux dire qu'elle est composée d'hommes fort* DURS *et fort polis.* (La Bruy.) *Le seigneur Harpagon est le mortel de tous les mortels le plus* DUR *et le plus serré.* (Mol.) *Pourquoi les riches sont-ils si* DURS *envers les pauvres? C'est qu'ils n'ont pas peur de le devenir.* (J.-J. Rouss.) *La superstition a nécessairement le jugement faux, l'âme faible et le cœur* DUR. (Fonten.) *Beaucoup d'hommes se croient forts parce qu'ils sont* DURS. (Latena.) *Un homme de cour ressemble à certaine colonne de marbre : il est* DUR, *poli et bigarré comme elle.* (Christine de Suède.) *Les manières peuvent être* DURES *sans que le cœur soit malveillant.* (Théry.) *Rien n'est plus* DUR *qu'un gouvernement de nobles, si ce n'est un gouvernement de marchands.* (V. Hugo.)

Trop souvent la puissance est insensible et *dure.*
M.-J. CHÉNIER.

Laisser mourir un homme et pouvoir l'empêcher,
C'est avoir l'âme un peu trop *dure.*
LA FONTAINE.

‖ Endurci, courageux, constant : *Il est* DUR *au travail. Cet homme est* DUR *à la peine, à la souffrance.* ‖ Fâcheux, affligeant, difficile à supporter : *Il est* DUR *de se voir calomnier. C'est une* DURE *nécessité. Il lui a dit de* DURES *vérités.* (Acad.) *Laissez-moi jouir d'un bien sans lequel la vie m'est* DURE *et fâcheuse.* (Mme de Sév.) *Puisque nous sommes nés pour souffrir et pour mourir, il faut se familiariser avec cette* DURE *destinée.* (J.-J. Rouss.) ‖ Pénible, austère : *Les chartreux mènent une vie* DURE. (Acad.) *Quand l'espérance est vive et animée, il n'y a rien de* DUR *et d'amer pour ceux qui sont à Dieu.* (Boss.)

— Fam. Difficile : *Etre* DUR *à émouvoir. Le chat est* DUR *à mourir.*

— *Temps dur*, Temps extrêmement froid. ‖ Epoque malheureuse, pénible à traverser : *Les temps sont bien* DURS.

— *Vin dur*, Vin qui a beaucoup d'âpreté.

— *Tête dure, intelligence dure, entendement dur*, Esprit peu ouvert, qui ne comprend que très-difficilement : *Il a la tête* DURE, *aussi* DURE *que celle d'un âne.*

J'ai l'*esprit* un peu *dur*; parlez-moi sans façon.
BOURSAULT.

— *Avoir l'oreille dure, être dur d'oreille*, N'entendre pas bien, être un peu sourd.

— *Etre dur à digérer, Etre de dure digestion*, Se dit des aliments dont la digestion est lente et pénible : *Le pâté de foie est* DUR À DIGÉRER. ‖ Etre difficile à endurer ou à croire : *De pareils reproches sont* DURS À DIGÉRER. *Cette nouvelle me paraît* DE DURE DIGESTION. ‖ On dit dans le même sens *dur à avaler* : *Je vous donne la phrase comme on me l'a donnée, monsieur, et je vous avouerai que d'abord cela me paraissait un peu* DUR À AVALER. (J. Macé.)

— *Etre dur à la détente.* Se dit d'une arme à feu dont la détente ne part pas facilement : *Fusil, pistolet* DUR À LA DÉTENTE. ‖ Etre avare, avoir de la peine à donner de l'argent, à payer. ‖ On dit dans le même sens : *Etre dur à la desserre* :

... Payez donc cent écus
Net et comptant. Je sais qu'à *la desserre*
Vous *êtes dur* : j'en suis fâché pour vous.
LA FONTAINE.

— *Etre dur à la vente.* Se dit d'une marchandise dont le débit est difficile.

— *Etre dur à cuire.* Ne cuire que lentement : *Légume* DUR À CUIRE. ‖ Fam. Etre aguerri, endurci par un long exercice; avoir une volonté forte, un caractère déterminé.

— Substantiv. : C'EST UN DUR À CUIRE.

— B.-arts. Marqué trop fortement, sec et heurté : *Son dessin est correct, mais* DUR. *Ces contours sont* DURS. *Le trait de ce morceau d'architecture est* DUR. ‖ S'applique aussi à l'instrument dont on se sert pour produire un travail sec et heurté : *Avoir un pinceau* DUR, *un crayon* DUR. ‖ Cru, dépourvu de moelleux : *Des tons* DURS, *un coloris* DUR.

— Mus. Se dit des intervalles et des accords qui blessent l'oreille quand ils sont trop répétés, mais qui, étant bien ménagés, ajoutent à l'expression par les contrastes : *Le progrès diatonique de trois tons forme des intervalles* DURS. *Les dissonances majeures sont des accords* DURS. (Complém. de l'Acad.) ‖ *B dur*. Se disait autrefois pour bécarre.

— Pathol. *Pouls dur*, Pouls sec, dépourvu de souplesse et d'élasticité.

— s. m. Ce qui est dur, ferme et solide : *Le* DUR *est le contraire du moelleux.* (Acad.)

— Loc. prov. *Quand l'un veut du doux, l'autre veut du dur.* Se dit en parlant de deux personnes qui ne s'accordent jamais.

— s. f. Objet sur lequel on se couche : *Coucher sur la* DURE. *Parmi ceux qui veulent faire leur salut, le plus grand nombre cherchent le chemin le plus doux; ceux qui fuient les hommes* COUCHENT SUR LA DURE *et revêtent le silice.* (Brill.-Sav.) *Le moine cophte* COUCHE SUR LA DURE. (Chateaub.)

Oh! vrais tyrans gâtés, qui payez d'une injure
Nos jours laborieux et nos nuits sur la *dure*,
Et ne vous doutez pas, chers ingrats et chers fous,
Que votre gratitude est d'être heureux sans nous!
ROLLAND et DU BOYS.

— Fig. Parole, assertion très-extraordinaire, très-difficile à croire : *Il nous en a dit de* DURES, *mais les croit qui veut.* ‖ Injures violentes, reproches très-vifs : *Vous m'en dites de* DURES; *je n'en méritais pas tant.*

— Loc. adv. *A la dure*, D'une manière dure, sans les ménagements ordinaires : *Traiter quelqu'un* À LA DURE. *Elever un enfant* À LA DURE. *Il faut élever les enfants* À LA DURE, *on leur fait ainsi des tempéraments forts.* (Balz.)

— Adv. Durement, sur un objet dur : *Etre couché* DUR.

— Fam. Profondément : *Je ne fus pas longtemps sans entendre que le bûcheron dont je partageais la chambrette dormait* DUR, *malgré un peu d'angoisse dans ses rêvasseries.* (G. Sand.) ‖ Energiquement, vigoureusement : *Travailler* DUR. *Piocher* DUR.

— **Syn.** Dur, **austère, rigoureux, rude, sévère.** V. AUSTÈRE.

— **Antonyme.** Blèche, blet, flasque, mol, mollasse, mou, souple, tendre.

DURABILITÉ s. f. (du-ra-bi-li-té — rad. *durable*). Qualité de ce qui est durable : *La* DURABILITÉ *indéfinie est incompatible avec la nature même de l'organisation physique.*

DURABLE adj. (du-ra-ble — rad. *durer*). Qui dure longtemps; qui a les qualités nécessaires pour durer longtemps : *La sagesse seule sait assaisonner les plaisirs pour les rendre purs et* DURABLES. (Fén.) *Rien n'est* DURABLE *sur la terre.* (Mass.) *Il n'y a jamais eu de talents* DURABLES *avec l'ivrognerie : il faut être sobre pour faire des tragédies et pour les jouer.* (Volt.) *Là où il n'y a point d'éducation nationale, il n'y a point de législation* DURABLE. (B. de St-Pierre.) *Dans tous les genres, les buts bien définis sont le secret des succès* DURABLES. (Cousin.) *Toutes nos consolations* DURABLES *sont religieuses.* (B. Const.) *Il n'y a de liberté* DURABLE *que pour ceux dont le temps a usé les fers.* (Chateaub.) *Le silence est l'applaudissement des impressions* DURABLES *et vraies.* (Lamart.) *Le bon socialisme, c'est l'anéantissement* DURABLE *du paupérisme.* (Colins.) *Le plaisir* DURABLE *se nomme bonheur, félicité.* (Giraud.) *Le bien même, si l'on veut qu'il soit* DURABLE, *ne doit pas se faire avec précipitation.* (Ferrand.) *Une alliance* DURABLE *ne s'improvise pas.* (E. de Gir.) *Les progrès sérieux et* DURABLES *sont ceux qui ont pour principe la liberté.* (L. Jourdan.) *Un bonheur* DURABLE *accompagne rarement l'imagination et le génie.* (Latena.)

Le vrai me plaît, le vrai seul est *durable.*
VOLTAIRE.

Comme il n'est rien de simple, il n'est rien de *durable*
FRÉVILLE.

Que votre éclat est peu *durable*,
Charmantes fleurs, honneur de nos jardins!
Mme DESHOULIÈRES.